

Rapport d'Activités

**CHRS Cléberg**

---

**2018**

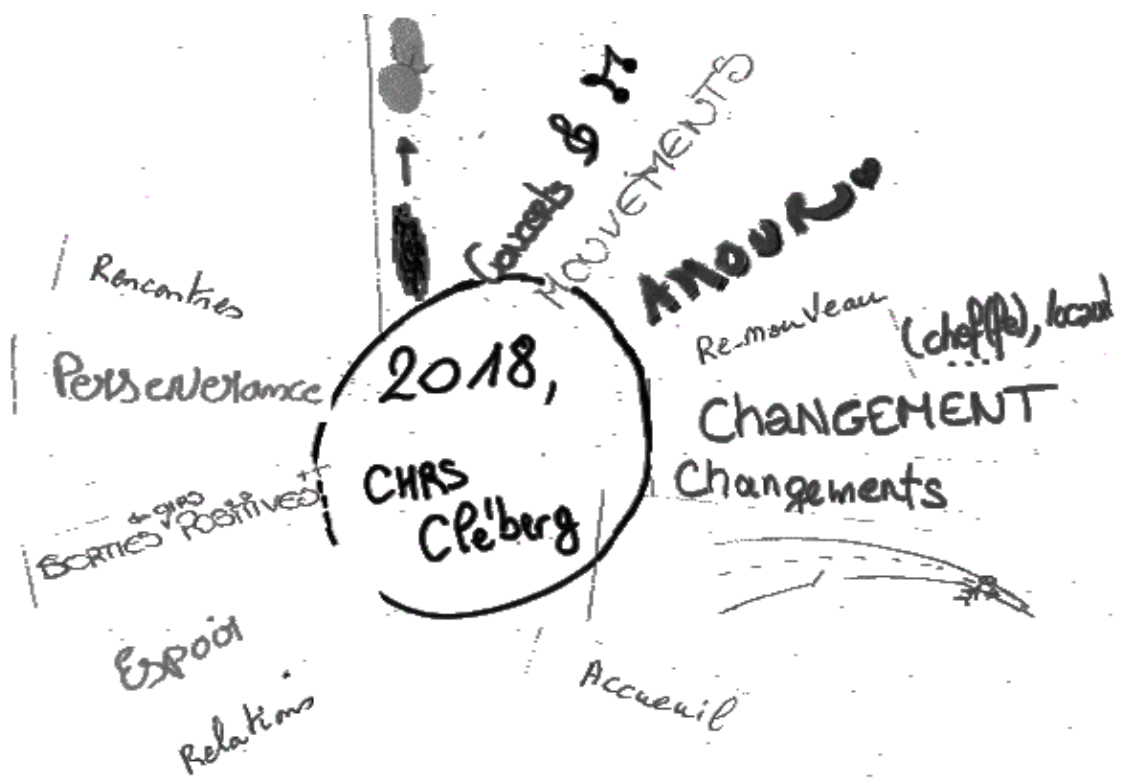
---

— a  
a —

## Sommaire

1. PRESENTATION DU SERVICE .....	4
2. APERÇU DE L'ACTIVITE 2018 .....	5
1. Faits marquants.....	5
2. Ressources Humaines .....	5
3. La place des bénévoles.....	6
4. Evaluation / démarche qualité .....	6
5. Description de la démarche d'évaluation interne 2018 :.....	7
6. Données quantitatives .....	8
3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE .....	9
1. Typologie des personnes accompagnées .....	9
a. Sexe / âge (cumul sur l'année) .....	9
b. Age (cumul sur l'année).....	9
c. Composition familiale (en ménage) .....	10
d. Nationalité des personnes accompagnées .....	10
e. Situation administrative des personnes accompagnées dans le dispositif .....	10
f. Les points de blocage en vue d'une sortie.....	11
2. Information sur les personnes entrantes dans le dispositif.....	12
a. Nouvelles personnes accueillies.....	12
b. Motifs d'admission (en personnes) .....	13
3. Informations sur les personnes sortantes du dispositif.....	13
a. Nombre de personnes sorties du dispositif.....	13
b. Durée de séjour .....	14
c. Principaux motifs de sorties (en nombre de personnes).....	14
4. L'ACCOMPAGNEMENT.....	15
1. Modalités d'accompagnement.....	15
a. Utilisation des outils de la loi 2002-2 et démarche de bientraitance .....	15
b. Accueil inconditionnel ? .....	16

2.	L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle .....	16
a.	Sexe des bénéficiaires orientés vers la conseillère en insertion socio-professionnelle	17
b.	Niveau de formation initiale des personnes orientées .....	17
c.	Âges des personnes orientées.....	18
d.	Mesures et étapes sur les personnes orientées .....	18
e.	Mesures à caractère « social » .....	18
f.	Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2018 .....	19
g.	Handicap.....	19
3.	Partenariats .....	20
5.	CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES .....	22



## 1. PRESENTATION DU SERVICE

<b>Etablissement</b>	CHRS CLEBERG
Adresse	36 rue Richelieu 69100 Villeurbanne
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	04 78 36 24 94
Fax	
Email	chrsclenberg@alynea.org
Nom du directeur	Jérôme COLRAT
N° finess	690024039
Type d'établissement	CHRS
Convention collective	Accord CHRS
Date de création de la structure	2005

Monsieur A. est orienté au CHRS Cléberg par le Samu social 69, en juillet 2016. En juillet 2018, Monsieur A. quitte Cléberg pour poursuivre son parcours dans un ACT à St Etienne.

Durant les deux années passées à Cléberg, nous avons eu l'occasion de proposer et mettre en œuvre un accompagnement global. Celui-ci n'a été rendu possible qu'après une première année consistant à essayer d'établir et renforcer un lien de confiance.

Sur le plan administratif, M. a pu notamment : ré-ouvrir son droit au RSA qui était suspendu depuis plus d'un an, régulariser sa situation auprès du consulat, établir un passeport, refaire sa carte auprès de la préfecture. Avec son adhésion, nous avons aussi déposé une demande de curatelle.

Sur le plan de la santé, M. a accepté d'être accompagné chez un médecin traitant et auprès de spécialiste. Il a aussi eu l'occasion d'avoir un suivi auprès de l'équipe mobile ARIA et refaire l'expérience de partir en cure.

Sur le plan social et relationnel, M. qui pouvait être très suspicieux et pour qui le lien à l'autre n'avait rien de facile, a su, en prenant en compte le rythme qui lui était nécessaire, nous faire confiance. Il a été en lien avec la CIP d'ALYNEA et a intégré l'AAVA. Il est parti en séjour de rupture avec sur la branche. Il a pu retisser du lien avec sa famille et avoir notre soutien pour faire de la médiation lorsque cela s'avérait nécessaire.

Ces deux années ont donc été denses en termes de travail et de démarches effectuées, mais aussi riche en termes de partage humain et de moments vécus. Cléberg a pu jouer son rôle de tremplin pour un ailleurs qu'on lui souhaite encore meilleur.

## 2. APERÇU DE L'ACTIVITE 2018

### 1. Faits marquants

**2018 : une année de fonctionnement dans les nouveaux locaux et de changements d'équipe.**

Les effets du déménagement interrogés l'an passé sont confirmés. Il existe une nette diminution des conflits entre personnes accueillies et/ou envers l'équipe encadrante. Les cadres d'astreintes sont moins sollicités et il y a eu peu de mesures disciplinaires. Des locaux adaptés et dignes ainsi qu'un petit collectif de 23 personnes nous paraissent favorables à un accompagnement de qualité.

Le cadre d'accueil et les conditions d'hébergement aujourd'hui proposés, permettent à chacun d'apprécier des espaces d'intimité et de sécurité mais aussi des lieux collectifs favorisant le travail de réhabilitation dans le sens de redonner aux personnes accueillies leurs droits perdus et l'estime de soi et des autres.

### 2. Ressources Humaines

➔ Les principaux changements concernent l'équipe d'accompagnement :

- Départ d'une monitrice éducatrice Jacqueline BIMENYIMANA en mars remplacée par Sarah RIGHA en décembre
- Départ du Chef de service Cédric MORTREUIL en juin remplacé par Amandine WANG en juin
- Départ de la maitresse de Maison Amrita TOPSY en octobre en cours de remplacement.

Fonctions	Effectif au 31/12/2018	En ETP
Chef de service	1	0,80
RVQCE	4	4
RSE	1	1
RSA	1	1
Surveillant de nuit	2	2
Maitresse de maison	1	0,90
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>9,70</b>

- ➔ Formation continue et réflexions permanentes sur l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée
- SST : 1MDM, 1 surveillant de nuit, 1 RSE, 2 RVQC
- SSI : 1 RSA, 1 RSE, 1 CDS, 1 MDM et 2 RVQC
- Formation Journée santé mentale sur la thématique « Pouvoir d'agir » organisée par l'association Société d'aide à la santé mentale (SMF) : 2 RVQC
- Colloque de la Coordination 69 : 1 RSE et Cheffe de service
- Formation en ligne : MOOC violences faites aux femmes : RSA
- Permanence juridique à FNDSA : projet loi asile immigration / droit aux séjours Maghreb/ prestations familiales pays non européens : RSA
- Participation journée annuelle CLSM : RSA

En interne, deux demi-journées ont été organisées avec les RSE des CHRS monoblocs autour de partage d'outils et de pratiques. Des temps de partage entre RSA ont été régulièrement organisés.

- ➔ Pour cette année, nous avons accueillie 4 stagiaires : 1 éducatrice spécialisée, 2 assistantes de service social et 2 cheffes de service. L'accueil de stagiaire est l'occasion de contribuer activement à la formation des futurs diplômés de la profession. Intégré à la communauté de travail, le stagiaire participe à l'accompagnement des personnes, œuvre à la « réparation » du lien social et alimente les réflexions.

### **3. La place des bénévoles**

- Les actions des Soroptimist sur les cours de français continuent.
- Les ateliers d'art-thérapie ont été arrêtés suite aux départs de la bénévole. La recherche d'un (e) intervenant(e) est en cours.
- Une médecin intervient 2h par semaine dans des missions de compréhension, de lien et de conseil.
- Une demande de pédicure/podologue a été formulée mais la personne retenue n'a pas donné suite.
- Les bénévoles, membres du conseil d'administration, continuent d'intervenir en fonction des besoins des personnes et du centre.

### **4. Evaluation / démarche qualité**

Une évaluation interne est en train d'être menée sur l'année 2018-2019. Une première démarche d'évaluation interne avait été menée en 2015 avec l'élaboration d'un plan d'actions correctives. La majorité des recommandations prioritaires ont été suivies ou sont en cours mais le déménagement du centre en septembre 2017 a modifié certaines prestations et a conduit à de nombreux changements. C'est pour ces raisons qu'une nouvelle grille

d'évaluation a été choisie et les modalités de la démarches repensées en incluant de façon plus importante les regards des personnes accueillies.

Un groupe de pilotage a réfléchi au document de référence et aux modalités de récolte des avis de tous. Ce groupe se compose d'un membre de l'équipe d'accueil, d'une chargée de mission de l'association sur le pouvoir d'agir, d'un administrateur d'ALYNEA, du directeur opérationnel, de la cheffe de service.

## 5. Description de la démarche d'évaluation interne 2018 :

	Objectifs	Décisions / Commentaires
<b>De mai à octobre 2018</b>	Plusieurs rencontres du groupe de pilotage afin de définir le cadre de la démarche et ses modalités.	Ce groupe a choisi de se référer au Référentiel National des Prestations. Les items retenus ont été sélectionnés en fonction des prestations proposées au CHRS.  Il est décidé que la parole des personnes accueillies et des partenaires serait récoltée à l'aide de questionnaires anonymes.
<b>Le 25 octobre 2018</b>	Elaboration de questionnaires pour les personnes accueillies par le groupe de pilotage. Un document avec support photos est fabriqué afin que les personnes non lectrices ou ne maîtrisant pas la lecture de la langue française puissent davantage comprendre le sujet des questionnaires.	Organisation du calendrier et des personnes extérieures à contacter pour aider les personnes accueillies à remplir les questionnaires.
<b>A partir du 26 octobre 2018</b>	Diffusion du support RNP et de la recommandation de l'ANESM « La conduite de l'évaluation interne » auprès de l'équipe afin de :  - définir les prestations fonctionnelles et celles à	

	<p>améliorer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparer la journée de réflexion commune</li> </ul>	
<b>Du 30 octobre au 5 novembre 2018</b>	Diffusion des questionnaires auprès des personnes accueillies	Dépouillement et analyse des réponses par une stagiaire Cheffe de service
<b>Le 6 novembre 2018</b>	<p>Une journée de réflexion collective composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du groupe de pilotage,</li> <li>- des représentants CVS,</li> <li>- de tous les professionnels</li> </ul> <p>Pour commenter chacune des prestations du RNP et dégager des axes d'amélioration prioritaire.</p>	Etablissement de la liste des partenaires et des bénévoles
<b>Décembre 2018</b>	Elaboration et diffusion du questionnaire aux partenaires et bénévoles.	Envoyé par mail

En 2019 sera mené l'analyse des réponses et élaborées les fiches d'actions dans le cadre de la démarche qualité.

## 6. Données quantitatives

### Les nuitées

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Capacité (nombre de places)</b>	<b>70</b>	<b>70/23</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de nuitées réalisables</b>	<b>25620</b>	<b>19816</b>	<b>8395</b>
<b>Nombre de nuitées réalisées</b>	<b>25024</b>	<b>18689</b>	<b>8361</b>
<b>Taux d'occupation</b>	<b>97.67%</b>	<b>94.31%</b>	<b>99,59%</b>



### 3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE

#### 1. Typologie des personnes accompagnées

##### a. Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	Sexe		Total	%
	féminin	masculin		
Tranche d'âge	féminin	masculin	Total	%
- 3 ans	0	0	0	0
3 à 17 ans	0	0	0	0
18 à 24 ans	0	0	0	0
25 à 59 ans	6	17	23	92
+ 60 ans	1	1	2	8
NSP	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>25</b>	100
%	28	72	100	

##### b. Age (cumul sur l'année)

	2016	2017	2018
- 3 ans	7	7	0
3 à 17 ans	32	19	0
18 à 24 ans	5	7	0
25 à 59 ans	53	50	23
+ 60 ans	14	6	2
NSP	7	4	0
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>93</b>	<b>25</b>

**Commentaires :** la moyenne d'âge pour 2018 est de **50 ans** et la valeur médiane séparant en deux parties égales l'ensemble des valeurs est de **51 ans**.

**c. Composition familiale (en ménage)**

	2016	2017	2018
Adultes avec enfants	29	22	0
Couples sans enfants	1	1	1
Isolés	38	39	23
<b>NB TOTAL de ménages</b>	<b>68</b>	<b>62</b>	<b>24</b>

**d. Nationalité des personnes accompagnées**

	2016	2017	2018
française	22	19	11
UE	31	14	2
Hors UE	62	59	12
NSP	3	1	0
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>93</b>	<b>25</b>

**e. Situation administrative des personnes accompagnées dans le dispositif**

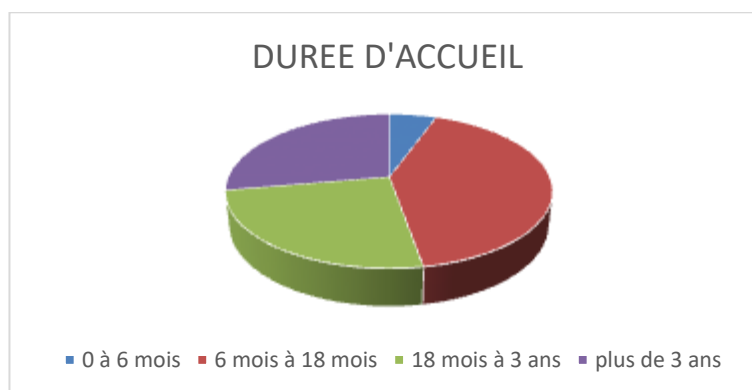
	2016	2017	2018
Nationalité Française ou carte de résident	24	20	12
Carte de séjour temporaire	11	12	4
Récépissé de demande de CST	19	9	4
Sans titre de séjour	30	34	3
Européens	31	14	2
Inconnu	3	1	0
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>93</b>	<b>25</b>

f. Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes au 31/12 de chaque années)

	2016	2017	2018
Accès aux droits	26	10	9
Ressources trop faibles pour occuper un logement	4	1	3
Difficultés familiales / manque d'autonomie			
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)	10	9	7
Manque de place en logement adapté	4	2	2
Manque de place en logement autonome			1
Autres	1		1
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>22</b>	<b>23</b>

**Commentaires :** Les problèmes d'accès aux droits et de santé psychique représentent 70 % des freins à la sortie.

**Commentaires :** pour 2018, la durée moyenne de séjour est de 36 mois soit 3 ans. La durée médiane étant de 2 ans.



Pour 2018 ; le taux de rotation est de **10,8%**  $\frac{\text{nbre de départs} + \text{nbre d'arrivées}}{2} \times 100$   
Nbre de personnes

Si nous distinguons les personnes orientées par la MVS et celles orientées par le Samu social, il apparaît, sans surprise, que la durée d'accueil des personnes orientées par le Samu social est 3,5 fois supérieure.

<b>Orientations</b>	<b>Durée moyenne</b>
MVS	14 mois
Samu social	4 ans

Reprise de l'analyse antérieure d'analyse sur les freins à la sortie pour 2018 :

<b>Durée de séjour et problématique majoritaire frein à l'orientation</b>	<b>18 mois à 3 ans</b>	<b>Plus de 3 ans</b>	<b>% population totale</b>	
<b>Accès aux droits</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>35%</b>	
<b>manque d'autonomie</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8,7%</b>	
<b>Problèmes de santé psychique</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>13%</b>	<b>21, 7%</b>
<b>Problèmes addictions</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8,7%</b>	
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>65%</b>	

**Commentaires :** 65% des personnes accueillies sont à Cléberg depuis plus de 18 mois. Les freins à l'orientation sont souvent multiples. Majoritairement pour des problématiques **d'accès aux droits** et en second pour des **difficultés de santé psychique/addictions**. Pour certains la durée de stabilisation pour penser un projet est long et le soutien éducatif à l'autonomisation des actes de la vie quotidienne est un grand réapprentissage.

## 2. Information sur les personnes entrantes dans le dispositif

### a. Personnes accompagnées

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Nombre de personnes accueillies</b>	48	24	25
<b>Nombres de ménages accueillis</b>	30	20	22

**Commentaires :** Pour 2018, 2 personnes sont sorties et 3 personnes ont été accueillies.

**b. Motifs d'admission (en personnes)**

	2016	2017	2018
Expulsion locative			
Séparation / Divorce / Rupture familiale			
Fin d'hébergement (tiers)		2	1
Squat / Hébergement insalubre	6	5	
Maladie		2	
Errance / désocialisation / sortie de la rue	17	8	17
Fin de prise en charge au titre de la demande d'asile	4		4
Fin de prise en charge urgence	14	1	
Sortie de plan froid			
Violences conjugales		1	1
Demandeurs d'asile en cours de procédure	0		
En recherche d'emploi			
Logement insalubre habitable			
Sortie d'établissement spécialisé	5	3	2
Autre	2		
NSP	0	2	
<b>Total</b>	48	24	25

**7. Informations sur les personnes sortantes du dispositif**

**a. Nombre de personnes sorties du dispositif**

	2016	2017	2018
Nombre de personnes sorties	47	71	2
Nombres de ménages sortis	29	29	2

**Commentaires :** 1 personne a été bénéficiaire d'une place en ACT et la seconde en logement.

**b. Durée de séjour**

Durée du séjour	2016		2017		2018	
	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%	Nb d'hébergés	%
< 8 jours	1	2.1	1	1.4	0	
8 jours- 6 mois	20	42.5	16	22.5	0	
6 - 12 mois	2	4.3	14	19.7	0	
12 - 24 mois	21	44.7	20	28.2	1	
+ 24 mois	3	6.4	20	28.2	1	
TOTAL	47	100%	71	100%	2	
Durée moyenne de séjour (en mois par personne)					25,5 mois	

**c. Principaux motifs de sorties (en nombre de personnes)**

	2016	2017	2018
exclusion fin de PEC	2	4	
hébergement d'insertion	20	49	
logement social autonome bail direct	5		
logement social temporaire glissement de bail			1
résidence sociale		3	
solution individuelle	1	1	
autres	19	14	1

**Autres** : la personne a été admise en ACT à St Etienne.

## 4. L'ACCOMPAGNEMENT

### 1. Modalités d'accompagnement

#### a. Utilisation des outils de la loi 2002-2 et démarche de bientraitance

	Date de la dernière mise à jour	commentaires
<b>Le livret d'accueil</b>	31 janvier 2018	A réactualiser (noms) et traduire
<b>La charte des droits et libertés de la personne accueillie</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	A afficher sur le collectif après l'information faite par Aicha.
<b>Le contrat de séjour</b>	26 février 2018	A réactualiser (noms) La trame et les modalités d'élaboration des projets personnalisés ont été retravaillées.
<b>La personne qualifiée</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non communiquée
<b>Le conseil de la vie sociale</b>	CVS : 12 novembre 2018 Règlement intérieur révisé. Réunions d'expressions organisées mensuellement.	- Elus pour chaque collège. Pas de représentants des majeurs protégés. - Nouvelles élections en février 2019.
<b>Le règlement de fonctionnement</b>	4 mai 2018	A revoir suite à l'évaluation interne
<b>Le projet d'établissement</b>	2017	

La bientraitance est une démarche globale continue visant à soutenir le respect des droits et libertés des personnes accueillies. Ces outils, ainsi que la recherche de l'implication des personnes dans toutes les dimensions de l'accompagnement est au cœur de la pratique professionnelle à Cléberg. Aussi il existe 3 instances de participations : réunion hebdomadaire/ réunion mensuelle avec la cheffe de service/ le CVS chaque trimestre.

La démarche d'évaluation interne en cours viendra mettre en lumière les axes d'amélioration concernant la qualité des prestations proposées mais aussi la qualité de vie au travail en se centrant sur le sens du travail et les valeurs défendues.

## **b. Accueil inconditionnel ?**

Il n'est pas juste de dire que l'accueil au CHRS Cléberg est inconditionnel dans le sens où l'accueil ne dépendrait d'aucune condition. Puisqu'aujourd'hui, nous accueillons des femmes ou des hommes qualifiés « d'isolés », sans animaux de compagnie.

Aussi, pour répondre à cette inconditionnalité, identité revendiquée et ADN de l'association et de l'équipe de Cléberg, nous nous efforçons d'accueillir, en toute circonstance et sans contradiction, les décisions d'orientation prises par le Samu social et la Maison de la Veille Sociale (SIAO). Chaque personne orientée est accueillie, les informations nécessaires sont transmises par nos partenaires et il est demandé à la personne si elle souhaite être hébergée. C'est en ce sens qu'il est respecté le droit consigné dans le Code de l'action sociale et des familles (CASF) qui stipule que « *toute personne en situation de détresse a droit, à tout moment, à un hébergement et à un accompagnement* ».

Il est réaffirmé cette année qu'au CHRS Cléberg l'accueil s'étend à tout individu en situation de détresse ce qui inclue les personnes déboutées, sans titre de séjour ou sous statut Dublin. Le Samu social et la MVS restent en première ligne pour la priorisation des situations par rapport aux critères de détresse sociale et sanitaire des personnes.

## **2. L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle**

Pour mieux accompagner les personnes sur la question de l'insertion professionnelle au sens large, l'équipe du CHRS bénéficie d'un travail en partenariat avec une conseillère en insertion professionnelle de l'association. Les personnes accompagnées sont orientées pour des diagnostics en vue d'une orientation sur des cours de français, d'intégrer un AAVA ou de travailler autour du projet de emploi (à noter que la quasi-totalité des personnes orientées sont bénéficiaires d'une RQTH). Les relations entre l'équipe et la CIP sont étroites et des points très réguliers sont effectués (mail, téléphonique et un point général mensuel).

Cette collaboration apporte une plus-value importante à la dimension socio-professionnelle, plus qu'une « simple prise en charge pôle emploi » et permet aussi d'élargir le public accompagné (non maîtrise de la langue française, problèmes de santé récurrents ou absence de régularisation). Ainsi, nous avons constaté que les potentialités et les freins étaient évalués de manière beaucoup plus fine, que le suivi était plus régulier et permettait ainsi des orientations sur des formations professionnelles adaptées ainsi qu'un soutien en cas de démotivation ou d'essoufflement de la personne accompagnée.



La possibilité d'orienter les personnes vers des AAVA (en interne ou en externe) a contribué, entre autres, au rétablissement du pouvoir d'agir des personnes mais aussi à :

- Travailler sur la temporalité à travers la reprise d'un rythme quotidien
- Favoriser l'appréciation de soi grâce à des productions (mise en valeur d'anciennes compétences non exploitables actuellement car absence de régularisation/Reprise d'activité après longue période de minima sociaux)
- Offrir aux personnes en attente de régularisation un espace permettant de mieux gérer « l'attente », tout en sortant du CHRS et de se confronter au futur monde du travail (en anticipant sur une possible régularisation).

**a. Sexe des bénéficiaires orientés vers la conseillère en insertion socio-professionnelle**

Femme	Homme	Total
2	6	8

**b. Niveau de formation initiale des personnes orientées**

Niveau de formation	Isolés
Illettré, analphabète, non scolarisé	0
Niveau VI (avant 3ème)	1
Niveau V (3ème, CAP, BEP)	4
Niveau IV (BAC)	3
Niveau III (BAC+2)	0
Niveau II et I (BAC+3 et plus)	0
Diplôme étranger non reconnu en France	0
<b>Total</b>	<b>8</b>

### c. Ages des personnes orientées

Age	
< 25 ans	0
26 /35 ans	1
36 / 45 ans	0
46 / 55 ans	6
> 55 ans	1
<b>Total</b>	<b>8</b>

### d. Mesures et étapes sur les personnes orientées

Redynamisation, image de soi	4
Bilan, diagnostic	6
Projet Professionnel	3
Médiation partenaires socio-pro	2
Changement Référent RSA	0
Orientation PLIE	1
Suivi dans l'emploi/formation	3
PERLE	0
TRE (CV, LM...)	3
Candidatures AAVA	4

### e. Mesures à caractère « social »

Accès ou maintien aux soins (montage de dossiers MDPH, informations sur le handicap...)	3
Accès ou maintien des droits (Chômage, ASS, RSA...)	2

**f. Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2018**


CDI	
CDD – 3 mois/ intérim	
Formation ou CDD de + 4 mois	
Formation Français	2 via Pôle emploi et 5 via ASL (Financement DRDJSCS)
AAVA	4

**g. Handicap**


<b>Notifié par la MDPH</b>	<b>2017</b>	<b>2018 suivis CIP</b>	<b>2018 total Cléberg</b>	<b>%</b>
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)	1	5	11	44%
Allocation adultes handicapés (AAH)		3	15	60%

### 3. Partenariats


- La DRDJSCS

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE</p>	<p>La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale est une direction de l'administration territoriale de l'Etat. Pour la Mission Rhône, Le CHRS Cléberg dépend du pôle hébergement, logement et accompagnement social</p>
--	---


- La maison de la veille sociale du Rhône

 <p>Maison de la veille sociale du Rhône</p>	<p>Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) de la Maison de la Veille Sociale (MVS) a été initié pour constituer un service intégré d'accueil, d'orientation (SIAO) et de coordination dont l'objectif est de faciliter le parcours résidentiel des ménages sans domicile et leur retour en logement autonome. Son but est d'assurer un traitement équitable et non discriminant de la demande d'hébergement ou logement temporaire.</p>
---	--


- Le Samu Social 69

 <p>aly nea Des liens pour aller plus loin</p>	<p>Le Samu Social 69 dépend de l'association ALYNEA. En réponse aux signalements du 115, il assure maraudes et accompagnement social individualisé. Il a notamment pour mission d'aller à la rencontre des personnes pour lesquelles il est difficile de faire une demande d'hébergement et de les aider à se rapprocher du droit commun. Cette année, le Samu Social et le CHRS Cléberg ont poursuivi leur étroite collaboration dans l'intérêt des personnes hébergées.</p>
---	---


- Le Soroptimist International

 <p>SOROPTIMIST INTERNATIONAL</p>	<p>Le Soroptimist International d'Europe est l'une des quatre Fédérations du Soroptimist International, une organisation mondiale de femmes engagées dans les affaires et la vie professionnelle qui œuvre, par des projets de service, pour l'édification d'un monde meilleur pour les femmes et les enfants. Les actions des Soroptimist se sont poursuivies au CHRS Cléberg malgré le déménagement, témoignage d'un partenariat fort via du soutien à l'apprentissage de la langue française.</p>
--	--


- **La banque alimentaire du Rhône**

	<p>La Banque Alimentaire du Rhône a pour objectif "d'aider l'Homme à se restaurer" tout en luttant contre le gaspillage.</p>
	<p>Chaque mercredi, au moins deux bénévoles d'ALYNEA se rendent à la banque alimentaire du Rhône pour récupérer des denrées qui seront ensuite distribuées sur différentes structures d'ALYNEA. Cela permet à Cléberg d'offrir des gouters quotidiens.</p>
	<p>Grâce à l'application PROXIDON, nous bénéficions de plus de produits frais de façon ponctuelle, notamment en récupérant des dons à l'école élémentaire du quartier.</p>


- **L'équipe 3 PA**

	<p>Plateforme Psycho-Sociale de Prévention en santé mentale d'ALYNEA. Ce dispositif vise à soutenir les professionnels dans l'accompagnement des personnes en prenant compte la santé mentale de ces dernières.</p>
	<p>L'équipe 3 PA vient soutenir l'équipe de Cléberg dans la prise en charge des personnes accompagnées.</p>


- **Interface SDF**

	<p>L'équipe mobile de psychiatrie de liaison favorise, dans le cadre du droit commun, l'accès aux soins pour des sujets en situation de précarité et d'exclusion. L'équipe mobile apporte également un soutien et un étayage aux diverses structures d'accueil pour des sujets en difficultés d'accès aux soins.</p>
	<p>L'équipe mobile d'interface SDF intervient régulièrement au CHRS Cléberg afin de poursuivre un accompagnement auprès des personnes accueillies. Elle intervient également auprès de l'équipe au sein des réunions toutes les six semaines.</p>

- **L'équipe mobile d'ARIA**

	<p>L'association Rhône Alpes d'insertion et d'addictologie regroupe plusieurs services dont deux CSAPA et un CAARUD. Au sein de cette association a été mise en place une équipe mobile de soin en addictologie</p>
	<p>L'équipe mobile d'ARIA intervient à Cléberg de façon très régulière notamment lors d'interpellation de l'équipe sur des situations. Elle propose des entretiens réguliers avec les personnes concernées.</p>

- **Culture pour tous :**

	<p>Association reconnue d'intérêt général, « Culture pour tous » a pour but de lutter contre l'exclusion et les discriminations en facilitant la participation à une vie culturelle choisie et la prise de parole sur cette dernière.</p>
	<p>Adhérent à Culture pour tous, le CHRS Cléberg a ainsi la possibilité de pouvoir proposer aux personnes hébergés des sorties et des spectacles gratuits.</p>

## 5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



« 2018 ? C'était bien. La coupe du monde. J'ai aimé la sortie à Peaugres. J'ai pas aimé les concerts classiques mais l'autre oui. L'équipe sont gentils » YASSINE

« Cette année c'est un grand changement : pas de punaises, pas de rats, pas de souris. La propreté, le calme... on est mieux qu'avant. C'est super » NASRIA

Odj de la réunion du jeudi 17 janvier 2019

- 1) Nous avons un projet pour partir sur Marseille au mois de mars nous serons un peu prêt une dizaine nous voulons visiter et faire le marché du soleil
- 2) Les tringles de rideaux nous devons les recevoir le 15 décembre et on a toujours rien les avez-vous reçu ?
- 3) Nous vous remercions pour le repas que vous nous avez fait le mardi 18 décembre il était super bon et excellent merci à vous
- 4) Nous vous remercions aussi pour les cadeaux que vous nous avez offert A NOEL pour le CHRS CLEBERG merci pour tous



Pour le moment sa se passe bien à CLEBERG

Les résidents

« Je suis salariée paire pour le pouvoir d'agir depuis juillet 2018 au sein d'ALYNEA. J'interviens dans les réunions d'expressions et le CVS et dans leurs préparations. Je viens deux fois par mois et parfois plus. Je prépare les réunions d'expressions avec les résidents. On parle de tout : de leurs demandes, leurs souhaits dans l'établissement, de leur nourriture, de comment ils se sentent. Parfois, je répète les règles du CVS. Je parle des délégués CVS en lien avec l'évaluation interne. Je leur fais des propositions de projets mais c'est un peu difficile pour se mettre en place. »

Aicha

Pour 2019, le CHRS Cléberg s'est engagé sur plusieurs projets :

- Finalisation de l'évaluation interne et mise en place d'un groupe de suivi
- Finalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (duerp) : démarche accompagnée par qualiestate.
- Amélioration des temps de repas.
- Il existe une insatisfaction collective sur les temps de repas. Comment améliorer la qualité des repas, lutter contre le gaspillage, apporter un soutien éducatif, travailler le vivre ensemble....?

Certains projets sont déjà en cours et sont à poursuivre :

- Atelier cuisine les mercredis matins en plus du weekend, changement de prestataires, projet avec Proxidon.
- Changements des horaires de pause pour que 2 professionnels soient présents au repas pour pouvoir accompagner le collectif et l'individuel.
- Amélioration de l'accompagnement au prendre soin de soi et de sa maison : place de la maîtresse de maison et des moniteurs éducateurs.
- Mener une réflexion sur les freins à l'orientation et se réapproprier l'outil des projets personnalisés : nouvelle trame et nouvelles modalités.



La question de la fluidité des parcours reste une priorité et nous attendons de voir les effets du logement et chez soi d'abord. Nos réflexions se portent davantage sur le public orienté par le

Samu Social et sur les problématiques de troubles psychiques et d'addiction qui freinent les orientations. Faut-il spécialiser les accueils du CHRS ? Faut-il créer un lieu de vie ? Faut-il élargir les profils des professionnels vers des compétences du champ médico-social ? Faut-il proposer de nouvelles prestations d'hébergement ? Faut-il élargir les recherches d'orientation à d'autres départements ? Quelles visions portent la DRDJSCS et l'association ? Seront les interrogations pour 2019.

Nous réaffirmons la volonté de l'équipe :

- De continuer d'accueillir des personnes très éloignées de l'hébergement, où les problématiques de santé physique et psychique freinent leur accès au droit commun et handicapent leurs relations sociales.
- D'avoir un public hétérogène afin de créer des temps collectifs et d'entraide. De pouvoir proposer un accompagnement de proximité pour les personnes les plus en difficultés dont le temps d'accueil sera long ; et d'autres personnes où les orientations pourront être permises plus facilement et ainsi garder la fluidité inhérente à l'agrément CHRS.
- De préserver un petit nombre d'une vingtaine de personnes favorisant un sentiment de sécurité indispensable à la reconstruction tout en permettant la réhabilitation sociale sur un mode communautaire presque familial.

Espérant que 2018 a été une période de transition vers plus de stabilité et de remise en sens de l'accompagnement, 2019 devrait éclaircir les contours de l'identité de Cléberg, CHRS d'urgence, de stabilisation et d'insertion dont les locaux et les compétences de l'équipe pluri professionnelle sont au service des personnes les plus vulnérables.